

**Réunion du Comité Directeur du 31 mai 2018
69003 LYON**

La séance est déclarée ouverte à 19 h 15 par le Président du CD, Marc PETIT.
Le secrétariat est tenu par Sylvie HUSSON

1) Feuille de présence – quorum

Présents :

Marc PETIT, Président ;
Catherine LAFONT, vice présidente
Alain JAVILLIEY, Trésorier adjoint
Sylvie HUSSON, Secrétaire ;
Alain LAVOCAT
Pascale SENTENAC
Valérie BURDIN
Anne STUCKENS ;
Charles DOMAS
Henri FANTON

Renaud HELSTROFFER, président adjoint ;
Christophe REBEYROTTE, vice-président

Patricia AUDOUY, Secrétaire adjointe
Anais
Alain RUET
Pierre Pouderoux

David MORLET

Excusés :

Hervé CORDIER, vice-président
Marc PILON, Trésorier ;
Denis CARION
Anne-Edith CURE
Damien MOREL
Frédéric SOBAS

Maxime DOOMS
Olivier GIRAUD
Gilbert MELKONIAN
Manuel ABAD
Alain PECHEREAU ;
Brigitte FOURNIER

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

2) Ordre du jour

- La semaine du baptême
- Plongée après un cancer
- Retour sur le questionnaire club
- Trophée des bénévoles
- Clean up day
- Site web
- Difficultés récurrentes d'organisation de l'activité dans les piscines
- Point sur la trésorerie
- Point des licenciés
- Questions diverses

3) La semaine du baptême

Cela fait longtemps que nous pensons à proposer à tous les clubs de faire des baptêmes pendant leur créneau piscine.

Emmanuelle Gehin s'occupe de Palmer pour elles.

En principe le 20 octobre, pas d'appel pour les moniteurs.

N'a pas demandé de participation particulièrement du Codep.

Renaud s'est retrouvé dans une situation un peu tendue car ils ont cru qu'on voulait récupérer l'action. Ils mettent en place l'organisation et on emmènera la logistique dont ils ont besoin. (il me manque le début !)

La semaine du baptême est prévue autour de 2 actions :

- Il faut rendre visible cette action, c'est un bon prétexte pour communiquer. La communication doit sortir fin août début septembre.
- Renaud propose qu'un groupe fasse du phoning pour appeler les clubs et recenser ceux qui veulent bien.
- Projet reporté à 2019. Anaïs est chef de projet.
- Les clubs de plongées feraient des baptêmes pendant leurs créneaux horaires dans leurs piscines la semaine du week-end retenu.

4) Plongée après un cancer.

Ce projet est destiné aux personnes en phase de reconstruction suite à un cancer.
(voir fichier "Phase de reconstruction suite à un cancer")

2 sports de la fédération doivent pouvoir aider à cette reconstruction :

L'Apnée

La plongée sous marine (limitée à 6 m)

➤ **L'Apnée :**

Physiquement :

L'activité se déroulant dans l'eau elle est beaucoup moins agressive pour les muscles et articulations.

Psychologiquement

L'acquisition des différentes techniques permet très rapidement des progrès significatifs

L'apnée est le sport idéal pour apprendre à se relaxer et se recentrer

Apprendre l'apnée c'est réapprendre à respirer.

L'apnée est une activité qui demande peu d'effort mais de la concentration.

➤ **La plongée sous marine**

Apesanteur :

Permet d'évoluer en 3D

La plongée sous-marine en espace limité est une activité qui demande peu d'effort physique

➤ **Mise en route du projet**

• **1ere phase :**

Organiser une réunion des présidents des 77 clubs

• **2ème phase :**

Formation spécifique d'une dizaine d'encadrants prêts à s'investir sur ce projet

• **3ème phase :**

Organisation d'une rencontre Codep / médecins

• **4ème phase :**

Notre objectif est double :

Aider les personnes post maladie

Donner du sens à nos valeurs (de la pratique des activités subaquatiques de loisirs

1. plaisir de la pratique
2. respect (de l'environnement des autres et de soi-même)
3. partage (avec la communauté des plongeurs apnéistes)
4. dépassement de soi

5) Retour sur le questionnaire club.

➤ **Proposition :**

Voir fichier "Présentation enquête valorisation Bénévoles".

Réduction sur la cotisation est en principe interdite. Il faut faire attention à la manière dont on spécifie les tarifs.

Journée conviviale avec les commissions pour tester les diverses activités.

On définit les critères et les clubs proposent leurs bénévoles qui répondent à ces critères.

➤ **Remboursement de frais :**

OK à l'unanimité

6) Clean up Day

Attention l'eau de la darse est polluée. La mairie dit que ce n'est pas vrai. Marc demande une analyse bactériologique.

Vincent propose un autre lieu, par exemple, sous le pont de train de la Mulatière.

Il faut d'abord savoir où on plonge et après on verra.

7) Site internet

Christophe a essayé de mettre en place une équipe de responsable dans les commissions. C'est dur.

Il est indispensable que la Gestion des inscriptions soit équivalente à ce qui existe actuellement pour la CTD.

Technique : Charles annonce toutes les manifestations avant septembre. On peut noter sur une newsletter qu'il ne faut pas s'inscrire sur l'ancien site CTD, car bientôt il y aura le nouveau.

Les premières inscriptions seront : uc10, initiateur, gp, stage mf1.

Charles saura le 26 juin les événements, il verra Christophe à ce moment et décideront les événements à laisser dans l'ancien site et ceux à bloquer pour mettre sur le nouveau.

8) Difficultés récurrentes dans les piscines :

La municipalité de Lyon va demander BNSSA.

Daniel RICCARDI a envoyé un mail pour expliquer que le bnssa n'a rien à voir avec la plongée. On pourrait envoyer ce mail à tous les présidents de clubs pour que l'on ait tous le même discours sur la réglementation.

Le mail parle surtout plonger mais si on a quelqu'un de pointilleux, pour l'apnée il peut dire que le texte n'est pas valable.

9) budget :

archo : rien dépensé.

Apnée : championnat départemental, rien

Biologie : 1 sortie pas, dépensé grand-chose

Souterraine : ca va venir.

Technique : il reste encore des actions.

Tir : les factures vont arriver car il va y avoir l'open des marques. Les fabricants donnent des arbalètes.

Open d'apnée : la facture va arriver. Streaming bien, mais combien ça a coûté

10) Mail ASPTT :

Manque de créneaux (voir fichier "Asptt")

Que peut-on faire ? Rien pour l'instant, il faut réfléchir et monter une réunion avec responsables de piscine.

Voir si des clubs ont de la place et mutualiser avec l'accord de la piscine.

11) Questions diverses :

- Sylvie : ne pas oublier d'envoyer des photos pour les articles pour le site. Les photos doivent impérativement être en dehors de Word.
- Pascale : open apnée très bon retour avec facebook
- Alain Lavocat : Part bientôt vers de nouveaux horizons ; Anais prend la suite à la commission archéologie.
- Alain Javilliey : œdème d'immersion, comment est-il pris en charge ? il faut adopter les mêmes préconisations que les barotraumatismes. (oap sang remonte dans les alvéoles)
- Valerie : demande si nous faisons appel aux étudiants pour des actions en bénévolat.

Date prochaine réunion : lundi 9 octobre 19 h
La séance se termine à 22h15

La Secrétaire

Le Président

Sylvie HUSSON

Marc PETIT

